
Norme internationale



2262

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cosses d'usages courants destinées à être utilisées avec des câbles en acier — Spécifications

General purpose thimbles for use with steel wire ropes — Specification

Deuxième édition — 1984-07-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 667.72 : 621.885

Réf. n° : ISO 2262-1984 (F)

Descripteurs : appareil de levage, câble métallique, cosse, spécification, essai, essai de fonctionnement.

Prix basé sur 3 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 2262 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 111, *Chaînes à maillons en acier rond, crochets de levage et accessoires*, et a été soumise aux comités membres en mars 1983.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Canada	Pologne
Allemagne, R.F.	Inde	Roumanie
Australie	Italie	Royaume-Uni
Autriche	Japon	Suède
Belgique	Norvège	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Pays-Bas

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 2262-1972).

Cosses d'usages courants destinées à être utilisées avec des câbles en acier — Spécifications

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences des cosses d'usages courants destinées à être utilisées avec des câbles en acier conformes à l'ISO 2408, et ayant une résistance à la traction maximale de 1 770 MPa (N/mm²) et des diamètres allant de 4 à 60 mm.

Elle n'est pas applicable aux cosses destinées à être utilisées avec des câbles en acier à âme en textile.

Les cosses pour faire passer les cordages et les cosses à haute résistance ne sont pas incluses.

2 Références

ISO 630, *Aciers de construction métallique*.

ISO 1461, *Revêtements métalliques — Revêtements de galvanisation à chaud sur produits finis en fer — Spécification*.

ISO 2408, *Câbles en acier pour usages courants — Caractéristiques*.¹⁾

ISO 6892, *Matériaux métalliques — Essai de traction*.²⁾

3 Dimension nominale

La dimension nominale d'une cosse est le diamètre nominal du câble pour lequel elle a été à l'origine conçue. La gamme des dimensions de cosses couvertes par la présente Norme internationale va de 4 à 60 mm.

4 Dimensions

Les dimensions des cosses doivent correspondre aux valeurs appropriées données dans le tableau.

5 Matière

Les cosses doivent être faites d'un acier satisfaisant à l'ISO 630 ou son équivalent et devant avoir les propriétés mécaniques

suivantes quand il est soumis aux essais conformément à l'ISO 6892:

- résistance à la traction: 360 à 520 MPa (N/mm²);
- allongement après rupture: 20 % min.

6 Galvanisation

En l'absence d'autres spécifications, les cosses doivent être galvanisées avec un revêtement de zinc d'au moins 120 g/m² conformément à l'ISO 1461.

7 Exécution et absence des défauts

Les cosses doivent être faites avec soin et doivent être exemptes de toute imperfection, de tout défaut, de bords pointus ou de toute rugosité qui pourraient endommager les câbles.

Le joint formé au bout de la cosse ne doit pas être soudé. Un petit espace au joint peut être permis après galvanisation.

Les cosses peuvent comporter une partie pointue (voir figure 1) ou non (voir figure 2) au choix du fabricant, à moins que l'un ou l'autre de ces types soit spécifié par l'acheteur.

8 Essai de prototype

8.1 Objet

L'essai de prototype est destiné à démontrer que la cosse spécifiée par le fabricant, et ayant des dimensions qui satisfont aux exigences de la présente Norme internationale, peut supporter les conditions de charge maximale qui lui seront imposées vraisemblablement dans les conditions normales d'utilisation.

L'objet de cet essai est d'essayer la conception, la matière et la méthode de fabrication de la cosse. Toute modification de spécification, de matière, de méthode de fabrication ou de dimensions critiques en dehors des tolérances de fabrication normales, implique que l'essai de prototype indiqué en 8.2 soit effectué sur la cosse modifiée.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 2408-1973.)

2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 82-1974.)